

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 16-2025

SÉANCE DU 10 DECEMBRE 2025

Boulement du préavis N° 09-2024 – Poste de Police - Optimisation des installations de chauffage, froid, ventilation et régulation

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boulement du crédit d'investissement de CHF 200'000.00 accordé le 29 mai 2024 (préavis N° 09-2024), destiné à financer les travaux d'optimisation des installations de chauffage, froid, ventilation et régulation du Poste de Police.

Malgré les multiples difficultés rencontrées lors des travaux, la présence régulière du maître d'ouvrage et du bureau d'ingénieur sur place, ainsi qu'un suivi rigoureux des dépenses ont permis de réaliser ceux-ci dans les délais et les coûts prévus initialement dans le préavis.

Le boulement du préavis peut ainsi avoir lieu selon le décompte final s'établissant comme suit :

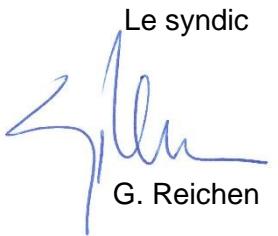
Crédit d'investissement voté	CHF 200'000.00
Coûts finaux	CHF 199'894.90
Différence disponible	CHF 105.10

En conclusion, le montant de l'investissement s'élève à CHF 199'894.90 et sera amorti par annuités égales dès le 1^{er} janvier 2026 sur une durée de 10 ans au maximum.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 3 décembre 2025.

Au nom de la Municipalité

Le syndic


G. Reichen

Le secrétaire


S. Cornuz

